

**PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 21 OCTOBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-et-un octobre, à vingt heures quarante-cinq.  
Le Conseil Municipal de la commune de Juscorps, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Corinne RIVET BONNEAU, Maire.  
Etaient présents : Mesdames Catherine DECHAINE, Aurélie MORISSEAU, Corinne RIVET BONNEAU et Messieurs Michel AUJARD, Didier BLAUD, Dominique CHARENTON, Francis PIQUEREAU et Damien RIVET  
Absents excusés : Mrs Sébastien GERON, Sébastien JORIGNE

Secrétaire de séance : Mr Damien RIVET

Membres en exercice : 10

Membres présents : 8

Membres votants : 8

\*\*\*\*\*

Le procès-verbal du 18 septembre 2025 n'appelant aucune remarque, est adopté à l'unanimité.

**CENTRE DE GESTION 79 : PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE  
SANTE ET PREVOYANCE**

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'il doit débattre pour les risques santé et prévoyance sur le montant de la participation employeur. Le CDG 79 a attribué le marché à la Mutuelle Nationale Territorial pour la santé et en collaboration avec Relyens pour la partie prévoyance pour une durée de 6 ans et cela à compter du 1/1/2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer :

- Le montant de la participation employeur par agent pour la prévoyance à 20 €
- Le montant de la participation employeur par agent pour la santé à 30 €

**CLECT : transfert de charge**

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales
- Les dispositions de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts
- La délibération de la CAN n° C-63-06-2024 adoptant le transfert de la médiathèque de Prahecq
- La décision approuvant le rapport de la CLECT en date du 15 septembre 2025

Mme le Maire expose :

Mesdames, Messieurs,

Le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, relatif à la réévaluation des charges de fonctionnement liées au transfert de la médiathèque de Prahecq a été adopté à l'unanimité le 15 septembre 2025.

Il est soumis à l'approbation du Conseil municipal selon les dispositions réglementaires en vigueur.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération du Niortais réunie le 15 septembre 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le rapport

## AUGMENTATION TEMPS DE TRAVAIL ADJOINT TECHNIQUE

Mme le Maire informe l'assemblée que l'adjoint technique travaille actuellement 22h30 par semaine et propose une augmentation de son temps de travail

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé dans un premier temps, d'étudier l'ouverture d'un poste à temps complet.

## MANIFESTATIONS A VENIR

- **11 novembre 2025**  
11h30 : rassemblement à la salle « La Bécotine »  
11h45 : cérémonie au monument aux morts  
Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie.
- **Noël** : proposition d'une projection d'un film de Noël le Vendredi 5 décembre à 18h00
- **Vœux** : Le conseil municipal décide que les vœux seront le vendredi 23 janvier 2026 à 19h à la salle « La Bécotine ». Une invitation sera adressée à la population.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- ☞ **Affichage public** : prévoir de mettre un affichage public au carrefour « Route de Prahecq / Grand'Rue» et le long du cimetière. Un arrêté d'affichage va être établi.
- ☞ **Prochain conseil** : 25 novembre 2025

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire  
Corinne RIVET BONNEAU

Le secrétaire de séance  
Mr Damien RIVET